



La Feuille de Saconnex

Bulletin des Verts du
Grand-Saconnex
Section des Verts genevois

Editeur responsable:
Pierre Eckert
Voie-du-Coin 18
pierre.eckert@meteosuisse.ch
N° 1 / janvier 2014

Nouvelles du groupe municipal

L'année 2013 a été marquée par quelques changements au sein de la représentation des Verts au Conseil municipal du Grand-Saconnex. Carole Ammane-Studer et Lisa Mazzone ont quitté la Commune ce qui a rendu leur démission obligatoire. La section remercie vivement ces deux collègues pour le dynamisme et la compétence au sein du Conseil.

Mme Alvina Garcia, travaillant actuellement à l'Hospice général, et M. Francisco Bradley qui est assistant social les remplacent. Les têtes suivantes composent dorénavant notre équipe :



Tristan Balmer-Mascotto



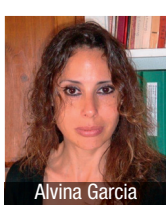
Gérard Bise



Francisco Bradley



Pierre Eckert



Alvina Garcia



Laurent Jimaja

Relevons encore trois événements en 2013:

- Laurent Jimaja a été élu président du Conseil municipal et est donc le premier citoyen de la commune jusqu'au 31 mai 2014.
- En octobre a eu lieu l'élection du Grand-Conseil genevois. Malgré un résultat mitigé pour les Verts, notre ex-collègue Lisa Mazzone a été fort bien élue au législatif cantonal. Nul doute qu'elle saura aussi représenter les intérêts des Communes suburbaines, notamment celles de la rive droite du lac.
- Un mois plus tard s'est déroulé le second tour de l'élection du Conseil d'Etat. Les Verts seront dorénavant représentés dans cette instance par Antonio Hodgers qui connaît bien les préoccupations communales. En tant que responsable de l'aménagement, il a annoncé son intention de rééquilibrer l'urbanisation du Canton, ce qui nous réjouit.

Nous continuerons de nous appuyer sur nos relais cantonaux afin de défendre au mieux les intérêts de notre commune.

Pierre Eckert, chef de fraction



LES VERTS
Grand-Saconnex



Nuages noirs sur la zone agricole

Nous avons déjà relevé quelques fois les menaces qui pèsent sur la zone agricole Pré-du-Stand (triangle délimité par l'Ancienne-Route, la Route de Colovrex et l'autoroute).

Ces menaces découlent surtout de la construction de la fameuse route des Nations, dont nous avons déjà évoqué l'inutilité. A cela s'ajoutent maintenant des idées mégalomaniaques d'un centre sportif qui pourraient intégrer les terrains d'entraînement du Servette FC. Des projets de construction de surfaces commerciales (et non du logement) se trouvent également en gestation au-dessus de l'éventuelle future tranchée couverte de la route.

Les Verts du Grand-Saconnex restent fermement opposés à tout déclassement de cette zone agricole et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cette terre est exploitée et contribue à la production agricole du Canton. Sachant que la souveraineté alimentaire de l'agglomération est déjà très faible et que nous cherchons à promouvoir des produits de proximité, un tel déclassement serait pour le moins irresponsable, d'autant plus que cette terre est cultivée (par le dernier agriculteur de la commune) et productive. Ensuite, ce terrain constitue un poumon de verdure essentiel à notre « Ville » qui a déjà été fortement bétonnée ces dernières années.

Nous estimons essentiel qu'un équilibre entre les deux pôles du Grand-Saconnex soit respecté, une importante urbanisation à l'Ouest et la conservation d'un patrimoine à l'Est. Nous souhaitons que cet argument puisse également être entendu par tous les citoyennes et citoyens du Grand-Saconnex.

Pierre Eckert



L'avenir de notre environnement naturel, économique et social est l'affaire de toutes et de tous. Ensemble nous pouvons le rendre durable. C'est pourquoi :

- ☐ Je souhaite devenir membre;
- ☐ Je souhaite devenir sympathisant;
- ☐ Je souhaite recevoir plus d'informations.

Nom et prénom :

Adresse :

Code post. et localité :

Téléphone :

E-mail :

Merci d'envoyer ce bulletin à :

Les Verts GENEVOIS, CP 345, 1211 Genève 4
ou contactez-nous par mail à ge@verts.ch
ou par téléphone au 022 800 38 48
Plus d'info www.verts-ge.ch



Les enjeux des votations du 9 février.

Le 9 février nous serons appelés aux urnes pour des votations comportant 3 sujets fédéraux et 1 sujet cantonal. Seuls les électrices et électeurs possédant la nationalité suisse possèdent le droit de vote. (Les personnes étrangères établies depuis plus de 8 ans en Suisse auront le droit d'élire le Conseil municipal et le Conseil administratif au printemps 2015).

Sujets fédéraux :

Financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)

Le projet vise à assurer durablement le financement de l'exploitation, de l'entretien et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire. Pour ce qui concerne Genève, l'extension de la gare Cornavin et l'augmentation de la capacité de la ligne Genève – Lausanne sont concernées.

Recommandation : oui.

Initiative «Financer l'avortement est une affaire privée »

Le régime des délais mise en place en 2002 (72% de oui) a largement fait ses preuves, la proportion d'interruption de grossesse est très basse en comparaison internationale. S'attaquer 12 ans plus tard à cette mesure par le biais de son financement est hypocrite. **Recommandation : non.**

Initiative «Contre l'immigration de masse»

Tout en reconnaissant que la forte croissance de certaines régions pose des problèmes, les mesures proposées par cette initiative n'apportent aucune solution. Plutôt que d'en revenir à des contingentements dignes du statut de saisonnier, nous préconisons d'assurer l'accès à des logements à loyer abordable, de prendre des mesures pour lutter contre la sous-enchère salariale, de contrôler la croissance de certaines régions en limitant la concurrence fiscale féroce pour attirer un maximum d'entreprises étrangères et en privilégiant une promotion économique axée sur la durabilité.

Recommandation : non.

Sujets cantonaux

Référendum contre la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance

Cette loi votée en mai 2013 par le Grand conseil a été attaquée par un référendum ayant recueilli un nombre important de signatures. La loi proposée est un miroir aux alouettes. En effet, l'augmentation du taux d'encadrement ne créera aucune place de crèche supplémentaire, puisque celui-ci est déterminé par les surfaces disponibles. Pour pallier le manque chronique de places de crèche, il convient d'appliquer les principes votés en 2012, soit l'octroi de moyens de l'Etat pour financer le fonctionnement des différents modes de garde et construire de nouvelles crèches dans tout le canton. **Recommandation : non**

Référendum contre loi modifiant la loi générale sur les zones de développement (Pour une utilisation rationnelle du sol)

Cette loi a pour objectif d'optimiser le sol constructible, de produire plus de logements moins chers, d'économiser la zone agricole et la zone villa.

Recommandation : oui

Tous les arguments sous verts-ge.ch

La sécurité : un enjeu économique

A force de tout privatiser et de faire des économies sur tout, nous finissons par dépouiller la collectivité publique de moyens qui lui permettent d'affronter des défis de notre temps. Il en est ainsi de la sécurité. Les sociétés de sécurité privées sont légion, auxquelles les instances publiques confient des mandats dont elles s'acquittent comme elles peuvent.

Une alternative au quadrillage insuffisant du territoire par la police serait la réappropriation de l'espace public par les citoyens qui sont présents. Cela dissuade ou prévient bien des actes d'incivilités.

Laurent Jimaja